



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.4/2006/1
18 avril 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et
de la protection des droits de l'homme
Groupe de travail sur les populations autochtones
Vingt-quatrième session*
31 juillet-4 août 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Examen des faits nouveaux:
 - a) Débat général;
 - b) Thème principal: «Utilisation des terres des peuples autochtones par des autorités, groupes ou personnes non autochtones à des fins militaires»;
 - c) Les peuples autochtones et la prévention et la résolution des conflits.
5. Activités normatives:
 - a) Priorités futures pour les activités normatives;
 - b) Études nouvelles qui pourraient être entreprises.

* Conformément à la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, à compter du 19 juin 2006 le Conseil des droits de l'homme assumera, et au besoin réexaminera, tous les mandats, mécanismes, fonctions et attributions de la Commission des droits de l'homme.

6. Questions diverses:
 - a) Deuxième Décennie internationale des populations autochtones;
 - b) Coopération avec d'autres organes des Nations Unies;
 - c) Suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée;
 - d) État du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones;
 - e) Projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (mis à jour).
7. La situation des droits de l'homme dans les États et territoires menacés de disparition pour des raisons environnementales, en particulier en ce qui concerne les peuples autochtones.
8. Adoption du rapport.
